



MAIRIE DE LANUEJOLS
30750

Téléphone : 04 67 82 70 83
Email : mairie@lanuejols.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANUÉJOLS DU 06 MARS 2026

Présents (7) : Manon ALTOUNIAN, Géraldine CARTAYRADE, Évelyne FURSTOSS-PASTORE, Stéphane GERMAIN, François TEISSIER, Géraldine TRONG-MARIANI, Alexandre VIGNE

Avec la participation Ethel LACOMBE et Nathalie BERTOT-SAES (secrétaires de Mairie de Lanuéjols)

Absents excusés (3) : Mathieu EVESQUE ; Marie-Paule GERACE-CORBON ; Virginie BOYNE - donne pouvoir à Manon ALTOUNIAN

Début de séance à 20h00

Ordre du jour

1. Approbation des CFU (Comptes Financiers Uniques) 2025..... 2
2. Certification de la Gestion Forestière Durable des Forêts PEFC..... 7
3. Lancement de la Forêt Pédagogique de Lanuéjols..... 7
4. Participation volontaire au financement Fonds Social du Logement dans le cadre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées PDALHPD 7
5. Convention avec la Gendarmerie pour fourniture de repas 7
6. Renouvellement contrat JVS MAIRISTEM 8
7. Garde-corps du parking de la Mouline - Délibération 8
8. Proposition de report des loyers en démarrage pour les repreneurs de la boulangerie 8
9. Reprise des chemins ruraux sur le massif du Devois..... 8
10. Questions diverses..... 9

1. Approbation des CFU (Comptes Financiers Uniques) 2025

Le CFU regroupe les anciens comptes administratifs et comptes de gestion. M. Le Maire rend compte aux membres du Conseil Municipal des CFU de chaque budget. Il sort de la salle pour tous débats et votes.

1.1 CFU du Budget Principal

Le budget de fonctionnement présente un excédent de **525 240,47 €**, et celui d'investissement présente un excédent de **347 136,45 €**, pour un total cumulé de **751 376,92 €** fin 2025. La situation financière pour la prochaine équipe municipale est confortable, bien que le budget Lotissement baissera le résultat global (cf. paragraphe 1.4.).

Tableau synthétique du CFU du Budget Principal

2025	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
BUDGET PRINC				
Réalisations	648 313.39	942 240.41	437 108.12	289 869.56
Résultat Exercice		293 927.02	-147 238.56	
Résultat Antérieur		231 313.45		494 375.01
Résultat cumulé		525 240.47		347 136.45
Restes à Réaliser			121 000.00	
Résultat de clôture		525 240.47		226 136.45

Plusieurs points de suivi sont actualisés :

- **Le carburant**

En début de mandat, un carnet de suivi pour chaque véhicule a été mis en place. Au vu des coûts fluctuants, le litrage est à contrôler plutôt que le tarif. La consommation est raisonnable.

Tableau de suivi du poste Carburant

TARIFS	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Carburant véhicules	3 085,06 €	3 207,86 €	2 768,27 €	2 192,61 €	2 374,20 €	2 798,95 €
Carburant tracteur / Autres	865,20 €	2 692,00 €	1 504,00 €	1 116,00 €	2 218,65 €	2 078,14 €
Total	3 950,26 €	5 899,86 €	4 272,27 €	3 308,61 €	4 592,85 €	4 877,09 €
LITRAGES	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Carburant véhicules	2285,92	2205,81	1331,33	1208,63	1367,48	1682,66
Carburant tracteur / Autres	1400,00	3001,00	1501,00	1000,00	1695,66	1689,89
Total	3685,92	5206,81	2832,33	2208,63	3063,14	3372,55

• **L'assainissement**

Ce chiffrage n'apparaît plus distinctement dans les comptes communaux depuis le transfert de compétences à la Communauté de Communes. Toutefois, la mairie avait conservé un excédent du financement Investissement pour l'assainissement, qui est dans le Budget Principal (**107 982,83 €** début 2025). Il est opportun de suivre cette cagnotte à chaque frais engendré ; afin de ne pas augmenter les redevances auprès des citoyens.

La somme restante fin 2025 est de 94 374,75 €. Elle devrait être suffisante pour subvenir aux besoins du mandat à venir (les frais onéreux de changements de pompe ont été réalisés).

A l'échelle de la communauté de communes, Lanuéjols est, de loin, la commune avec un système d'assainissement le moins coûteux (50€ d'abonnement et 1€ du m3).

En ce qui concerne les frais de fonctionnement, la communauté de commune rembourse chaque année les charges d'entretien et de personnel que la commune assume. Pour 2025 l'enveloppe prévue était de **14 552.00€**

Tableau de suivi du poste Assainissement

2024	CONVENTION DE DELEGATION 2024	CHARGES COMMUNE	Frais pris en charge budget principal
CHARGES ENTRETIEN	8 105.00€	7 376.88€	Pompe de relevage 4 837.68€
CHARGES PERSONNEL	6 447.00€	2 336.84€	Remboursement SIAEP 7 507.50€
	14 552.00€	9 713.72€	Facture CAUVY 1 728.00€
		-4 838.28€	TOTAL 14 073.18€

2025	CONVENTION DE DELEGATION 2025	CHARGES COMMUNE	Frais pris en charge budget principal
CHARGES ENTRETIEN	8 105.00€	7 441.94€	Pompes de relevage
CHARGES PERSONNEL	6 447.00€	2 378.84€	
	14 552.00€	9 820.78€	+ désordres rue du Serre
Montant sollicité Régie		943,92€	TOTAL 13 608.08€

• **Recettes de fonctionnement**

Ces recettes correspondent :

- Au travail des équipes municipales pour la location des immeubles de la commune (rédaction des baux, etc.), pour **41 433,93 €** (gîtes, appartement, location salle des fêtes etc.) ;
- La vente de bois 2025, pour **77 445,91 €**. L'opération était opportune : la parcelle de Douglas était très dense et arrivée à maturité, avec le cours du Douglas très élevé.
- (Cela a été une opération tout à fait intéressante car suite aux dernières tempêtes du sud de la France qui ont fait tomber beaucoup de Douglas, son cours a aujourd'hui chuté).

Soit **au total 118 879,84 €** de recettes supplémentaires.

1.2 CFU du Budget Station-Service

Le budget de fonctionnement présente un excédent de **17 203,03 €** et celui d'investissement présente un excédent de **1 856,95 €**.

Tableau synthétique du CFU du Budget Station-Service

2025	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
STAT SERVICE				
Réalisations	4 142.91	3 145.12	0.00	0.00
Résultat Exercice	- 997.79			0.00
Résultat Antérieur		18 200.82		1 856.95
Résultat cumulé				
Restes à Réaliser				
Résultat de clôture		17 203.03		1 856.95

En 2025, le bail pour 9 ans a été renouvelé avec Dyneff. Ce dernier s'est engagé à maintenir un prix du litre le plus proche des supermarchés, et de rajouter une lumière et une casquette (travaux à relancer pour la prochaine équipe municipale). Les agents communaux nettoient régulièrement la station-service.

1.3 CFU du Budget CCAS

Depuis 2 ans, le budget du CCAS est à l'équilibre.

Il était déficitaire de **-50 000 €** en début de mandat.

En 2023, l'excédent était de **1 379,98 €**

En 2024, l'excédent était de **16 272,78 €**.

En 2025, l'excédent est de **33 792,11 €**.

Ce résultat est confortable. Il fait suite à une gestion stricte mais nécessaire du cuisinier M. AOUAOU. Jodie POUZENS a ensuite amélioré le rapport qualité-prix, notamment en faisant jouer la concurrence des fournisseurs. Par ailleurs, des clients supplémentaires (écoles de St Sauveur-Camprieu et Veyreau) quelques extras ont permis de rajouter une petite marge et de conforter ce résultat positif.

Tableau synthétique du CFU du Budget CCAS

2025	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
CCAS				
Réalisations	104 654.66	122 173.99		
Résultat Exercice	17 519.33			
Résultat Antérieur		16 272.78		
Résultat cumulé				
Restes à Réaliser				
Résultat de clôture		33 792.11		

Comme chaque année, le suivi des frais remboursés à l'ARFA (Association Régionale de Formation de l'Aigoual) est présenté.

Tableau de suivi des frais remboursés à l'ARFA

Charges ARFA	FLUIDES	PERSONNEL	TOTAL
2023	4 919.00€	9 600.00€	14 519.00€
2024	7 414.54€	10 494.00€	17 908.54€
2025	7 034.00€	5 634.00€	12 668.00€

En 2025, le coût du personnel diminue, du fait d'une diminution des stagiaires de l'ARFA qui impacte le temps de travail de Florence Chladni. De plus, nos charges sont maintenant payées sur l'exercice en cours : en 2024, nous avons payé les charges de 2023 et de 2024.

1.4 CFU du Budget Lotissement

Le budget est déficitaire en investissement pour **149 221,16 €**. En 2025, nous avons soldé la facture ENEDIS de **45 639,06 €**. Il est à noter que le budget du lotissement doit aussi les **100 000 €** pour l'achat du terrain en 2010, réalisé avec le budget principal.

Dès que toutes les parcelles seront vendues, ce budget Lotissement sera à l'équilibre.

Tableau synthétique du CFU du Budget Lotissement

2025	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
LOTISSEMENT				
Réalisations	38 032.55	234 057.63	234 057.14	0.00
Résultat Exercice		196 025.08	-234 057.14	
Résultat Antérieur	-118 525.05			7 335.95
Résultat cumulé				
Restes à Réaliser				
Résultat de clôture		77 500.03	-226 721.19	

1.5 Synthèse et Délibérations

L'exercice 2025 se termine, tous budgets confondus, avec un excédent de **655 007,85€**.

Les travaux Rue du Serre seront soldés sur 2026 (il reste une facture de 120 000€ de l'entreprise GERMAIN à payer). Les restes à réaliser de 121 000 € à payer sont les achats de la cellule réfrigérée pour la cuisine et la chaudière de l'ARFA.

Tableau synthétique des 4 CFU

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	RESULTAT	RESULTAT CUMULE
PRINCIPAL	525 240.47€	226 136.45€	751 376.92€	751 376.92€
ASSAINISSEMENT Rappel (intégré au BP)		(94 374.75€)		
STATION SERVICE	17 203.03	1 856.95€	19 059.98€	770 436.90€
CCAS	33 792.11€		33 792.11€	804 229.01€
LOTISSEMENT	77 500.03€	- 226 721.19€	- 149 221.16€	655 007.85€
GENERAL 2025	653 735.64€	1 272.21€		655 007.85€
POUR RAPPEL	Crédits reportés	-121 000€	SUBVENTIONS	10 296.83€
GENERAL 2024 pour info	347 262.00€	503 567.91€		850 829.91€

Le maire quitte la séance pour laisser les 4 CFU à la discussion et procéder aux votes. La présidence est assurée par Évelyne FURSTOSS-PASTORE.

Le conseil municipal vote pour le CFU du Budget Principal 2025 :

Pour	Contre	Abstention
07 / 07	0 / 07	0 / 07

Le conseil municipal vote pour le CFU du Budget Station-Service 2025 :

Pour	Contre	Abstention
07 / 07	0 / 07	0 / 07

Le conseil municipal vote pour le CFU du Budget CCAS 2025 :

Pour	Contre	Abstention
07 / 07	0 / 07	0 / 07

Le conseil municipal vote pour le CFU du Budget Lotissement 2025 :

Pour	Contre	Abstention
07 / 07	0 / 07	0 / 07

2. Certification de la Gestion Forestière Durable des Forêts PEFC

Le label PEFC (Pan European Forest Certification) est à renouveler pour 5 ans. Il est gage de qualité des bois et de forêts durablement gérées. Le montant prévisionnel est de 293,74 € pour 5 ans.

Le conseil municipal vote pour la certification de la Gestion Forestière Durable des Forêts PEFC :

Pour	Contre	Abstention
08 / 08	0 / 08	0 / 08

3. Lancement de la Forêt Pédagogique de Lanuéjols

Le projet « Dans 1000 communes, la forêt fait école » pour lequel Lanuéjols est candidate, est à la fois un projet scolaire et un projet communal. Il se réalise sur plusieurs années, et propose de confier aux écoliers une parcelle de forêt de leur commune. Des sorties sur place permettent d'impliquer et sensibiliser les enfants sur les multiples rôles de la forêt, ses enjeux, sa biodiversité, le rôle des acteurs économiques, etc. La parcelle communale et forestière C 1237 est proposée : trop vaste, les enseignants et accompagnateurs cibleront ensuite une zone adaptée. Sur le département, il existe déjà 2 forêts pédagogiques (Lirac et Générac) ; Lanuéjols serait la 3^e pour le Gard.

Des membres du Conseil Municipal interrogent sur les obligations et freins que ce projet pourrait engendrer. Hormis des frais de transport scolaire pour rejoindre ladite parcelle (qui pourront être payés avec les fonds des aménités rurales), il n'y a pas de contraintes particulières. Pour 2026, une inauguration doit être préparée avec la COFOR (Communes Forestières de France) pour le mois de Juin, avec pose d'un panneau signalétique. Le projet pédagogique ne démarrerait qu'à la rentrée prochaine.

Le conseil municipal vote en faveur du projet de Forêt Pédagogique précité :

Pour	Contre	Abstention
08 / 08	0 / 08	0 / 08

4. Participation volontaire au financement Fonds Social du Logement dans le cadre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées PDALHPD

Pour les locataires en difficulté, ce fonds favorise l'accès au logement, fournit un fonds de garantie (caution) ou participe au loyer. Le Département du Gard, principal financeur, a sollicité la participation de la commune à hauteur de 110,40 € / an (calcul fait selon le revenu fiscal des habitants). Une convention est à signer pour 3 ans (jusqu'en 2029).

Le conseil municipal vote en faveur de la convention précitée et son financement :

Pour	Contre	Abstention
08 / 08	0 / 08	0 / 08

5. Convention avec la Gendarmerie pour fourniture de repas

Lorsque la gendarmerie accueille des réservistes en renfort estival, les repas communaux leurs sont fournis, pour un coût de 12 € / repas. Le transport est à leur charge. Une convention est à signer.

Le conseil municipal vote pour la convention avec la Gendarmerie pour la fourniture de repas :

Pour	Contre	Abstention
08 / 08	0 / 08	0 / 08

6. Renouvellement contrat JVS MAIRISTEM

MAIRISTEM fournit à la commune les logiciels de comptabilité, paie, gestion des biens, élections, emprunts. Ces outils sont indispensables au bon fonctionnement administratif de la mairie. Le contrat est de 3 ans, renouvelable à partir du 1er mai ; pour un montant annuel de 5 258,67 €.

Le conseil municipal vote pour le renouvellement du contrat JVS MAIRISTEM :

Pour	Contre	Abstention
08 / 08	0 / 08	0 / 08

7. Garde-corps du parking de la Mouline - Délibération

Le parking de la Mouline est réalisé. Pour le terminer avant l'été, un devis pour une barrière de 27 ml a été demandé à Mathieu DUPORT (barreaux en acier droit, aux normes, non peints, avec un panneau central), posé sur le sol (pas sur les pierres) pour un montant de 7 020 €. Sachant qu'il faut prévoir un temps de fabrication et de pose pour l'artisan, M. Le Maire propose de voter dès maintenant sa proposition de prestation.

Le conseil municipal vote pour le devis proposé :

Pour	Contre	Abstention
08 / 08	0 / 08	0 / 08

8. Proposition de report des loyers en démarrage pour les repreneurs de la boulangerie

Suite à la vente du fonds de commerce de la boulangerie et afin de permettre aux repreneurs de se constituer une trésorerie, M. Le Maire propose de différer de quelques mois le remboursement de l'emprunt du bâtiment (loyer de 1 160 € / mois). Ce geste permettra aussi de rassurer les repreneurs. Les modalités de remboursement seront définies dans l'acte notarié, et à charge de la prochaine équipe municipale.

Le conseil municipal vote en faveur du report des loyers pour les repreneurs de la boulangerie :

Pour	Contre	Abstention
08 / 08	0 / 08	0 / 08

9. Reprise des chemins ruraux sur le massif du Devois

Suite aux intempéries importantes de cet hiver qui ont aggravées l'état du chemin rural DFCI dans la forêt du Devois, le devis initial proposé par l'entreprise GERMAIN a été revu à la hausse. La réfection du dit chemin s'élève à 29 500€ HT

Stéphane GERMAIN ne participe ni à la discussion ni au vote.

Le conseil municipal vote en faveur du devis proposé :

Pour	Contre	Abstention
07 / 07	0 / 07	0 / 07

10. Questions diverses

10.1 Cérémonie du 19/03 est prévue.

10.2 Présentation de l'ensemble des démarches et travaux en cours

Pour assurer la continuité des projets en cours Mr le Maire présente un récapitulatif des actions engagées

LA MOULINE/ AIGUEBONNE :

- Terminer les **plateaux ralentisseurs** (Germain TP/MABC) travaux programmés en attente d'une météo favorable. Prévoir peinture au sol (devis fait) et compléter par peinture au sol à AIGUEBONNE pour sécuriser le hameau. (Devis signé)
- **Fabrication et pose du garde-corps** au parking de la Mouline (Devis de Mathieu Duport à valider) ;

LA CENTRALE :

- Suivre la fin du chantier SMEG/SLA pour l'enfouissement de la ligne HT pour la remis en état du chemin rural.

MONTJARDIN :

- **Accès pompe de relevage la Borie** : la commune doit acheter à la famille ROUZIER, le chemin qui permet d'accéder à la station de pompage et acquérir pour une somme symbolique les quelques m² de la parcelle de Jeannot Carel sur lesquels se trouve la station de pompage de l'assainissement. Le relevé topographique a été réalisé.
- **Réfection du mur** : devis signé pour les travaux de réfection du mur de « Marthe » (John POUZENS) les travaux auraient dû être réalisés si la météo avait été favorable. Attention de devis sera à réévaluer. Prévoir aussi la réalisation du garde –corps par Mathieu Duport (devis réalisé) ;
- Prévoir la **réfection des jeux pour enfants** sur l'aire de Montjardin et y ajouter un toboggan (demandé par les familles) ;
- Remplacer les **panneaux du hameau** (dérobé lors de la foire du Vigan) en placer un à l'entrée du hameau vers (Hervé Maillé) ;
- Faire réimprimer les **panneaux indicateurs du C 13** (JPB Ganges) ;
- Prévoir de rénover les **sanitaires** de Montjardin ;
- Prévoir de refaire, à terme, **la toiture du boulodrome.**

Les tranches 2 et 3 de la réfection de la voirie sont en attente

Les GOUTINES :

Le dossier d'achat du chemin par le couple MARQUES est chez le notaire (Chevalier-Nîmes) un problème subsiste l'opposition d'un chasseur à la privatisation du chemin qui peut invalider la vente). Pourtant le commissaire enquêteur n'a pas retenu cette opposition et j'avais argumenté dans le mémoire en réponse que j'ai rédigé.

LA FOULQUARIE :

- Acte administratif en cours pour régulariser les échanges de terrain commune/Héran/André, (2009) la première partie échange commune/Héran est au bureau de hypothèques. Après validation il faudra engager la deuxième partie Commune/André. Cela permettra de régulariser l'échange pour la déviation du chemin rural en attente depuis 2009.

LANUEJOLS :

- **Fin de chantier du projet « réhabilitation rue du Serre »**, en attente de météo favorable pour l'enrobé à chaud. Le calvaire sera posé par l'équipe municipale une fois le chantier terminé. La fontaine décorative a été restaurée et payée (M. DUPORT). La pose sera effectuée après l'enrobé à chaud.

Nous avons pu réaliser un pluvial vers le bassin de rétention.
Les désordres en sous-sol ont été corrigés comme prévu en accord avec la ComCom.

Attention : le supplément des travaux de reprise de l'assainissement sera facturé à part et sera déduit de l'excédent assainissement que nous avons conservé.

- **Assainissement :** j'ai refusé jusqu'à présent de transférer l'actif à la ComCom, pour préserver la possibilité pour le SIAEP de prendre la compétence assainissement (Lanuéjols-Revens) et de revenir à une gestion plus simple.

- **Chemins ruraux du Devois :** les travaux de réfection du chemin sont prévus et le devis validé. Ils ont été reportés compte tenu de la météo et de l'état des chemins détremés. A faire réaliser dès que possible car il faut que l'entreprise qui a acheté le bois (UFV) puisse le récupérer le plus rapidement possible.

- **Vente de l'impasse rue du Barry** à Mathurin DELORD (le dossier est chez le notaire en attente de signature) ;

- **Box Médicale** Pour laquelle nous avons été lauréat pour le Gard de France Initiative 2030 avec dotation gratuite de la Box pendant 4 ans (prix 60 000€)

Les devis pour la réalisation de la dalle sont réalisés (Germain TP/ J. POUZENS), branchement Enedis programmé.

En attente de validation par le ministère de la prise en charge financière (retardée par l'absence de vote du budget par l'Assemblée nationale).

Prévoir après l'installation une inauguration avec présence de Sébastien TOUCHAIS (box médicale) et Gérald Missouri maire de St Nazaire et premier promoteur de la Box Médicale

- **Clocher de l'église :** un problème majeur a été mis en évidence lors du contrôle : fragilité du haut du clocher qui pourrait s'effondrer compte tenu de la transmission des vibrations. Travaux à prévoir : dépose des cloches, avec refonte de la plus petite (cela peut se faire sur place et être l'occasion d'une animation publique) dépose de la structure métallique support et son remplacement par une structure sur silent-block. En attente de la réception du devis.

Faire faire une étude sur la nécessité de la pose d'un paratonnerre (?).

- **Protection contre les inondations 1 : terrain de l'évêché** (désormais propriété de la commune) il reste à finaliser l'achat ou de servitude des deux parcelles sur la pointe OUEST (I 98 BRUN et I 97 BERTRAND-MOULIS) et coté EST un « bien sans maître » (accord de Brun)

Les deux parcelles (I97 et I98) permettront de récupérer l'eau de ruissellement de la parcelle e Mr Philippe GUIBERT. Les courriers ont été envoyés nous attendons le retour d'accord de principe.

Les relevés topographiques ont été réalisés pour l'étude du projet de réalisation de bancels pour la rétention des eaux de pluie du chemin du bourg. Ce projet devra être étudié avec le CD 30 pour la reprise de la route de Meyrueis et son réaménagement dans la descente avec récupération du pluvial en attente. En partie basse un parking pourrait être aménagé avec accès sur la place par des marches entre l'église et les Ormeaux.

- **Protection contre les inondations 2 : en amont de l'Engarenne :** des premiers contacts et visite du terrain ont eu lieu avec notre géomètre-expert et l'équipe du syndicat Tarn-Amont pour étudier la possibilité d'installation d'écrêteurs de crues pour ralentir l'arrivée de l'eau sur le centre du bourg.

- Un témoin de crue a été posé sur le mur de la mairie par le syndicat Tarn-Amont.

Cela s'inscrit dans le **Plan Communal de Sauvegarde** qui doit être intégré avant la fin 2026 au plan intercommunal de sauvegarde (la Comcom a recruté une stagiaire Master pour coordonner cette opération).

Risques incendies

- **Plan Communal de Sauvegarde** : à terminer avec une mise en situation à prévoir et mettre en œuvre rapidement les **Obligations Légales de Débroussaillage** (opération à lancer avant l'été).

- **Déchets** : pour maintenir les coûts de traitement qui augmentent de façon exponentielle (TGAP et coût de traitement) le ComCom a convenu d'un programme de réduction du dispositif de collecte. Le courrier est préparé, j'attendais pour le diffuser après les élections. A revoir et à diffuser ou pas selon votre décision.

- **Assurer le suivi de la traversée du bourg pour le projet Enedis** de l'enfouissement de la ligne HT. Attention négocier par rapport au démontage de la partie enfouie le long du lotissement. En traversée du bourg possibilité de passage sous trottoir.

- **Actes administratifs à prévoir après ceux en cours** : 1- en attente commune/Héran
2- Mettre en œuvre Commune/André
3 -échanges de terrains Recolin/ Paul/ Pujol pour l'agrandissement de la départementale ;
4 - échange de terrain avec le CD30 pour le bassin de rétention et le rond-point.
5- vérifier pour le rond-point des Mazes.

- **Faire une étude pour rétablir l'eau de la fontaine du Barry.**
Voir possibilité de rétablir la fontaine de Montjardin (un polyéthylène est prévu)

- **SIAEP** : Nous avons pu acquérir le bâtiment de la DDE, (60 000€ après négociation) nous l'avons mis gracieusement à disposition du SIAEP pendant plus de 13 mois. Au moment où nous sommes devenus propriétaires nous avons pu officialiser par un bail. J'avais souhaité que le montant du loyer soit de 250€/mois pour que nous puissions amortir cette acquisition sur 20 ans (250€x12= 3000€) x20 ans. Le conseil syndical du SIAEP avait délibéré pour 200€ mensuels). Le bail a été signé pour un an et doit être renouvelé en 2026. Il appartiendra au nouveau conseil de délibérer sur le nouveau montant.

- Forêt pédagogique :

- 3^{ème} du département avec Lirac et Générac. Piloté par la COFOR à laquelle nous sommes adhérents (Communes et COMCOM).
- Ce projet fonctionne sur plusieurs années scolaires. Pour 2026 définir la parcelle et inauguration en juin : parcelles pressenties N°4 (3,2km), N°7 (2,7km) et la N°8 (2,2Km mais moins intéressante du point de vue biodiversité). Délibération sur l'ensemble de la parcelle communale C 1237 à voir avec l'enseignante et l'évolution du projet.
- Un panneau devra être posé en limite de parcelle ou de route pour indiquer la « Forêt pédagogique ». Inauguration à prévoir en juin.
- Financement des actions possibles : transport des élèves, aménagement d'une aire, signalétique, inauguration, acquisition de matériel... par la dotation des aménités rurales

- **Ecole** : une étude sera à réaliser pour réaménager l'ancienne cuve à fioul dans la cour. Elle peut être transformée en local de rangement avec un toit terrasse pour agrandir la cour de la crèche.

Le TBI est en panne et sans doute irréparable, prévoir de le remplacer par un vidéoprojecteur

Le périscolaire avec l'accueil du mercredi pour les parents qui travaillent est opérationnel pour la deuxième année et nous bénéficions des aides de la CAF montant 2025 : 3710,43€

- **Habitat du Gard** ; le bail emphytéotique est en préparation, j'avais reporté la signature à après les élections pour l'Ancien Porche, l'appartement 2 reste à louer mais des travaux sont à terminer (HdG).

Pour la Résidence du Château : Michel Teissier doit réparer la toiture pour l'appartement 9, ensuite HdG doit faire refaire la peinture de la sdb. Des locataires sont en attente pour disposer de cet appartement.

- **Le projet médiathèque-Bibliothèque-Loges** pour les spectacles est toujours possible (indépendamment de la rénovation de la Salle des Fêtes) et des subventions (DRAC) sont encore possibles. Voir ce que vous déciderez pour le RdC.

Pour le réseau des bibliothèques : Lanuéjols devait devenir le deuxième pôle après Lasalle pour la Comcom

- **Salle des fêtes :** Une première étude pour la salle des fêtes a été réalisée avec l'aide du CAUE, comprenant le relevé topographique, le bilan énergétique, un préprojet indicatif par l'architecte du CAUE avec une étude financière. La remise en état (peinture et réparation de la salle des fêtes) permettra de disposer du temps nécessaire pour poursuivre ou pas le projet.

- **CMJ :** le dossier « prix du civisme » à retourner avant le 21 mars (fait hier). Pour la salle des jeunes les travaux sont en cours, il faut relancer le chantier pour qu'ils puissent en disposer cet été. Je vous rappelle que nous avons délibéré pour que la compétence du CMJ soit reporté jusqu'au 31 décembre 2026.

- **Boulangerie :** la vente du fonds de commerce a été signée entre les Stessels/ Salançon le 19 février 2026. J'ai transféré le dossier à notre notaire (Chevalier Nîmes) deux points en attente : purger notre droit de préemption sur les murs et réaliser la vente/reprise aux Salançon.

- **Escapades à vélo :** le local de Lanuéjols est opérationnel depuis 2 ans. (les autres communes sont équipées de bornes de recharge gratuites et Lasalle dispose d'un local). Avec les stations Vertes pour cet été nous pourront disposer de circuits (Un est prévu autour de Lanuéjols). Une nouvelle signalétique sera à disposition au printemps (ComCom).

Le local de Lanuéjols a été remis en état gracieusement par Habitat du Gard

- **Sapeurs-pompiers :** Nous (maires de Saint-Sauveur-Camprieu et Lanuéjols) avons eu une première rencontre avec le colonel Paletti une seconde est prévue dans le courant de la semaine prochaine.

Notre action, coordonnée avec tous les maires de l'ancien canton de Trèves et avec l'ensemble des 15 communes de La ComCom qui consiste à suspendre pour 2026 le versement de la participation des communes au SDIS a donné lieu à des délibérations dans chaque commune. (Lanuégols : 19 695,55€, avis reçu 23/02/2026) Il faut maintenir cette position tant qu'une solution satisfaisante ne sera pas mise en œuvre. (Délibération nécessaire pour annuler la précédente). Le nouveau chef de centre le Lieutenant Arnaud Lecomte est en poste. Le colonel Paletti étudie la possibilité de nous affecter un SPP du Vigan (plusieurs SPP qui assureraient de Temps plein) en attendant qu'un des jeunes SPP en formation soit en capacité d'être affecté sur le centre de l'Aigoual. Attention cela peut durer plusieurs années.

- **Partenariat avec le Climatographe** En 2025 Lanuéjols a été partenaire avec le Climatographe pour les premières Universités d'été et nous avons fourni une partie des repas avec notre cuisine communale avec un tarif étudié (cela nous a permis de financer une partie de la nouvelle cellule de refroidissement).

Nous serons à nouveau sollicités pour les Universités d'été 2026.

- **Station-service :** nous avons renouvelé le bail avec Dyneff. Cela a pris du temps en négociation. Notamment pour maintenir des prix attractif (actuellement le gazole est le moins cher de l'arrondissement). L'entreprise s'engage à mettre en place un éclairage de la station, refaire le plancher de la cabine, repeindre les accessoires et étudie une casquette pour protéger de la pluie. Les délais sont toujours très longs avec Dyneff. Il faut les relancer pour la réalisation des travaux. Si le devis de la casquette est trop élevé ils ne la feront pas et dans ce cas nous pourrions en prendre une partie à notre charge en investissement car ce serait un équipement utile à tous.

10.3 Mot de M. Le Maire

Le mot de la fin.

Pour clore le Conseil Municipal Alexandre VIGNE, prend la parole et adresse au Conseil le message suivant :

« Ce Conseil Municipal est le dernier de ce mandat et je voudrais adresser quelques remerciements :

D'abord à celles et ceux qui ont donné de leur temps, de leur énergie, de leur intelligence et de leur cœur à la réussite de ce mandat.

Je regrette toutefois, contrairement à ce que j'avais espéré en début de mandat que nous n'ayons pas réellement fait équipe.

Certaines positions de résistance ont rendu difficile l'avancement des projets, je le regrette, d'autant que malgré le débat, elles ont été contre-productives et parfois irrationnelles. Je ne vais pas dérouler tout le fil du mandat pour en citer les nombreux exemples, je laisse à chacun le soin de faire son examen de conscience.

Mais à maintes reprises j'en ai été déçu.

Je ne vous le cache pas cela m'a rendu la tâche difficile et avait contribué à ma décision de ne pas renouveler ma candidature pour un autre mandat.

Du fait de l'absence de tout candidat à ma succession, le 24 janvier dernier j'ai annoncé que mon devoir me commandait de ne pas abandonner ma commune. Je ne voulais pas qu'elle connaisse le sort que connaît Trèves aujourd'hui.

Pourtant, j'avais, depuis plusieurs mois, annoncé que celui ou celle qui se sentirait de prendre la relève pouvait compter sur moi pour l'épauler et nous aurions pu mettre à profit ce temps pour travailler les dossiers en commun et assurer une transition sereine.

La décision de quelques-uns de constituer une liste dans les derniers jours, même si elle a manqué d'élégance dont je vous fais grâce, est venue me délivrer de l'engagement que j'avais pris devant nos concitoyens. Il n'y avait donc plus aucune raison pour que je persiste dans ce projet.

En cela, je vous remercie, car sinon, j'étais prêt à consacrer 7 ans supplémentaires de ma vie à cette fonction et, à mon âge, cela compte.

*En ce qui me concerne, j'ai fait au mieux pour me tenir à la feuille de route que nous avons rédigée ensemble dans notre profession de foi de mars 2020. Et je l'ai dit, si j'estime que nous avons bien travaillé à faire en sorte que « **vivre bien à Lanuéjols aujourd'hui** » soit une réalité, je gardais l'insatisfaction de ne pas avoir pu « **préparer demain** ». Les candidatures de plusieurs membres sortant sont venues me rassurer, au dernier moment, puisque c'est vous qui allez « **préparer demain** » et en cela je vous en remercie sincèrement. Ma mission est accomplie donc.*

Je pense vous laisser une commune en bon état tant du point de vue de l'organisation des services, des réalisations et travaux effectués, que du point de vue financier, de l'image de notre commune et de son rayonnement.

*Je vous souhaite de continuer à prendre soin de notre commune et de son avenir. Gardez à l'esprit le **sens du bien commun**. Bonne chance dans votre projet et bon courage.*

Je vous remercie.

Fin de séance à 22h30